



Déclaration liminaire CSAL n° 2 du 20 mars 2023

La convocation de ce CSAL intervient dans un contexte particulièrement tendu. Le gouvernement a décidé le 16 mars dernier d'avoir recours à l'article 49.3 pour faire passer en force sa réforme des retraites. Nous ne pouvons accepter cela, surtout lorsque l'on connaît le mécontentement des Françaises et Français face à cette volonté de saccager nos retraites. Et cela personne ne peut le nier : nous avons connu une mobilisation inédite dans les rues de notre pays ces derniers mois. Que chacun le sache, nous ne lâcherons rien jusqu'au retrait de la réforme.

Pour en revenir à notre instance, vous nous convoquez aujourd'hui avec comme point à l'ordre du jour les opérations de restructuration 2023 pour avis. Vous connaissez le point de vue de la CGT sur le NRP et celui-ci n'a jamais changé. Nous nous opposons à ce saccage de notre administration. On nous demande de nous adapter et d'être acteur d'un modèle dont l'objectif final est de détruire notre outil de travail, le réseau et nos missions de service public. Il en est ainsi des antennes dont la pérennité est bornée dans le temps, ce qui constitue au regard de cette notion même, une contradiction fondamentale.

Dans le cadre de la mobilisation contre la réforme des retraites, nous avons tracté devant la direction à CRÉTEIL auprès des usagers. Et l'avis des usagers face aux fermetures de services et à aux modalités d'accueil rejoint le nôtre. Les usagers ont pu nous faire remonter leur avis au cours de nos discussions, et il rejoint le nôtre : l'accueil est dégradé (les contribuables attendent leur tour dans la rue même quand il pleut), l'ouverture 3 demi-journées par semaine ne leur convient pas, on leur demande d'appeler des plates-formes téléphoniques ou leur appel reste sans réponse (et ne vous méprenez pas sur nos propos, nous ne mettons nullement en cause la compétence des collègues concernés, nous mettons en cause un système ou trop peu d'agents doivent assurer cette mission).

A la CGT, nous ne voulons pas « négocier » le NRP, nous demandons son abandon et nous revendiquons l'arrêt des suppressions d'emplois, le comblement de tous les postes vacants, le recrutement du nombre d'agents titulaires nécessaires au bon fonctionnement d'un service public gratuit, de qualité et de proximité.

Vous aurez donc compris que nous ne siégerons pas à cette séance.